

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 90 (2018)

Heft: [1]: Hors-série Habitation pour les 90 ans de la revue

Artikel: Habitation 1928-1957

Autor: Clémentçon, Patrick

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-816012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Naissance et privilèges

L'aventure de la revue *Habitation* commence donc en janvier 1928... dix ans après la fin de la Première Guerre mondiale et un an avant le grand krach boursier d'octobre 1929. Période troublée et instable s'il en est! La revue s'appelle alors L'Habitation en Suisse et elle ambitionne de fédérer les membres de l'Union Suisse pour l'amélioration du logement (USAL), l'ancêtre de l'Association suisse pour l'habitat (ASH), aujourd'hui **coopérative d'habitation Suisse...** hmm... de fédérer, disais-je, ses membres autour

d'un projet beau comme l'expression d'une foi nouvelle en l'humanité. Et cela pour un abonnement de 3,50 francs par année. Avec, déjà à l'époque, une faveur accordée aux membres des Sociétés coopératives de Genève et de Lausanne, qui bénéficient d'un subside de 1,50 franc... Aujourd'hui, sans le soutien massif (massivement subventionné) des deux géantes, la revue pourrait mettre la clé sous la porte: un grand merci donc pour leur indéfectible fidélité.

Taudis et tuberculose

L'insalubrité crasse de trop nombreux logements obnubilait les têtes pensantes, car avant la Seconde Guerre mondiale, **tuberculose, choléra et autres maladies infectieuses** faisaient encore trop souvent des ravages dans les ménages défavorisés, qui devaient se contenter de vivre encaqués comme des harengs dans des taudis. Santé physique, mais aussi santé morale étaient au menu tant des urbanistes que des architectes, qui semblaient avoir trouvé la panacée dans la cité-jardin, qui s'est vue déclinée sous diverses formes, tant en

Suisse romande qu'alémanique d'ailleurs. Et quand il y avait plus de murs que de jardins, on parlait alors de colonies. Ces cités-jardins semblaient solutionner à la fois le problème de la **promiscuité des logements** et des activités en plein air – censées détourner le brave manœuvre des tentations alcoolisées des troquets du diable. D'un point de vue urbanistique, on rasait donc des pans de quartiers entiers dès que possible, pour y reconstruire à neuf... des logements qui échappaient si possible aux appétits des spéculants du jour.

Edition spéciale et plongeur des 10 m

En 1937, la revue *Habitation* se lançait dans son **premier numéro spécial**, entièrement consacré à la plage de Bellerive à Lausanne. Vendu 50 centimes, ce numéro (mensuel) est une apologie méritée d'un bord du Léman transformé en plage, avec un bassin olympique encore enclos dans le lac, tout comme le bassin des plongeurs, dont le plancher supérieur trônait déjà à 10 m de hauteur. «C'est le 10 juillet 1937 que fut inaugurée, sur les bords du

Léman, la plus belle plage de Suisse, œuvre de la Municipalité de Lausanne, réalisée par l'architecte Marc Piccard. Les très grands progrès acquis dans l'aménagement des plages modernes, dont Bellerive est un exemple remarquable, méritent quelques considérations générales sur le rôle de ces établissements dans la vie urbaine.» C'est aujourd'hui encore la piscine préférée de nombreux/ses Lausannois/es...

Chauffage et arts plastiques

J'aurais aussi pu intituler ce paragraphe «Guerre et charbon», mais comme j'ai écrit plus haut que la revue souhaitait fédérer ses membres autour d'un projet beau comme l'expression d'une foi nouvelle en l'humanité, je n'allais pas vous entraîner dans les affres des conquêtes et des désastres hitlériens, et leurs consécutifs problèmes en Suisse de **pénurie de charbon**, forçant nos chers grands-parents à devoir se chauffer avec d'abord 30% de moins de charbon par hiver, puis 40% de moins et **50% de moins**

l'hiver suivant... Non. Bien au contraire. C'est d'ailleurs une caractéristique frappante, ces pages des années 30 et 40, qui donnent une très grande place aux arts plastiques, avec même parfois les honneurs de la 1^{re} de couverture (**ci-contre**), ainsi qu'aux articles baladant les lecteurs aux quatre coins du monde, dans des congrès internationaux et autres visites de sites de développement urbain remarquables.

lausanne, juin 1938 • revue mensuelle • XI^e année • le N^o 40 ct.

habitation



Etude.

Ph. Hainard.

sommaire ■ philippe hainard, genève **6**
■ exposition nationale suisse, zurich 1939

Architecture et prisonniers de guerre

Non seulement **la revue Habitation était distribuée aux prisonniers de guerre internés en Suisse** (dans des conditions qui n'avaient parfois pas grand chose à envier à certains camps de notre grand voisin du nord), mais un numéro entier a été consacré en 1944 aux projets d'architecture et d'urbanisme imaginés par ces mêmes prisonniers de guerre de tous horizons dans le cadre d'un **Concours de la captivité**, orga-

nisé par l'Aide aux prisonniers de guerre de l'Union chrétienne de jeunes gens, le Fonds européen de secours aux étudiants et le Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre du Bureau international de l'éducation. A défaut d'un projet beau comme l'expression d'une foi nouvelle en l'humanité, on retiendra le courage et l'entregent des rédacteurs de l'époque, qui font contre mauvaise fortune bon cœur.

Four et «pédomètre¹»

En même temps que le frigo et le chauffage central, portés par fée électricité, envahissaient les ménages dès l'après-guerre (la seconde), la revue *Habitation* s'est mise à publier des anthologies en guise d'éditos. On pouvait ainsi lire **Goethe** «Certains esprits ne méritent que de croupir dans leurs âneries» et autres moralisateurs de grand entregent plutôt que les fadaises du rédacteur en chef actuel... Et puis, il fallait bien entendu aussi se préoccuper de **reconstruire l'Europe!** On construisait alors autant pour reconstruire que pour **occuper**

les chômeurs, et tant qu'à faire, on s'évertuait à construire mieux qu'avant guerre-s, en prêtant attention à la lumière naturelle, une bonne aération, des **équipements modernes**, des salles de bain avec baignoire, des **cuisines rationalisées** et avec des **fours et cuisinières électriques**, ainsi que des typologies d'habitation permettant de réduire les **24 km de déplacements quotidiens des ménagères** mesurés par un «pédomètre», sorte de précurseur mécanique de l'aliénant podomètre numérique des aficionados du jogging actuels!

Logement et politique du logement

Bien que tous les taudis et autres **clapiers à lapins** n'aient pas encore été éradiqués à l'aube des années 50, la construction de logements à loyers abordables sombre à nouveau dans des difficultés avant tout d'ordre financières, notamment depuis que la **Confédération a cessé son subventionnement d'après guerre**. La revue s'engage dès lors très activement en faveur d'une politique de **subventionnement** plus généreuse dans un numéro entièrement consacré au sujet et insiste sur le **rôle prépondérant que peuvent**

jouer les coopératives de construction et d'habitation. Ce seront les grands thèmes récurrents des prochaines années... et on n'est toujours pas sorti de l'auberge en 2018. L'USAL se mobilise également dans les pages de la revue **contre la hausse généralisée des loyers**. Elle milite en outre en faveur du **droit de superficie** déjà avant 1929, espérant ainsi pouvoir modérer un brin la flambée des prix des terrains à bâtir... inlassable refrain, que l'on siffle aujourd'hui de plus belle.

La construction de logements bon marché est-elle possible?

C'est la question qui tue. Dans un numéro de 1954, la rédaction lorgne même du côté de **l'abbé Pierre**: le saint homme aurait-il la solution miracle? Il semble que sans subventions ce ne soit guère possible, mais elles sont dures à obtenir dans une économie libérale à la sauce helvétique, alors, pour tenter de résoudre au moins le problème de la cherté du prix du terrain à bâtir, l'USAL va

jusqu'à revendiquer **que toute spéculation foncière soit interdite!** On n'est pas loin du fameux «La propriété, c'est le vol» du précurseur de l'anarchisme **Pierre-Joseph Proudhon**. Et la rédaction, se voyant déjà vouée aux gémonies, de s'excuser, mais non sans une certaine malice, de **reprendre un article paru dans la Lutte syndicale**. C'est décidément l'éternelle rigolade!

Notre journal, qui tient, dans la mesure du possible, à n'apporter que des témoignages apolitiques sur le problème du logement, sera certainement excusé, par ses lecteurs, de leur placer sous les yeux un article paru dans la « Lutte syndicale » : il faut, à de certains graves instants, savoir se faire violence pour écouter toutes les opinions, faute de quoi notre propre opinion ne serait elle-même qu'un préjugé — et cela, évitons-le, même au prix d'une dérogation momentanée à notre ligne de conduite : et merci à nos lecteurs de bien vouloir le comprendre.

Réd.

¹ Le «pédomètre» est un petit instrument semblable à une montre, que l'on applique sur la jambe, et qui mesure et totalise en mètres les pas du porteur.



TARIF

8 ct. le kWh.
toute la journée.

SUBVENTION

d'installation
Fr. 70.—.

**COURANT
GRATUIT**

le 1^{er} mois.

FACULTÉ

de louer
l'appareil choisi.

Rendez votre femme heureuse
en lui offrant une cuisinière électrique !



Tous renseignements auprès du SERVICE
de L'ÉLECTRICITÉ de la ville de Lausanne
et de tous les électriciens-concessionnaires.